



Réunion du Conseil Municipal du 13 novembre 2020

PROJET EOLIEN

Monsieur le MAIRE indique au Conseil Municipal qu'il a été saisi par la société « ABEI Energy, de Nantes, laquelle souhaitait présenter l'esquisse d'un projet éolien qui pourrait éventuellement voir le jour sur la commune de Gomené.

La société a présenté le site favorable au développement d'un parc éolien. Ce travail a été réalisé grâce à une analyse cartographique, une étude des contraintes (consultations des gestionnaires de servitudes), ainsi que la vérification des possibilités de raccordement au réseau de distribution d'électricité.

Suite à cette présentation, et considérant la multiplication des sites éoliens dans notre secteur géographique, le Conseil Municipal, par 13 voix contre et 1 voix pour a décidé de ne pas donner suite au projet.

ACQUISITION DE TERRAIN

Le Maire a donné lecture au Conseil d'un courrier émanant d'un propriétaire foncier de la commune, lequel souhaite vendre l'une de ses parcelles. Le Conseil Municipal a refusé cette acquisition considérant qu'elle n'avait pas d'intérêt particulier.

D'un autre côté, le Conseil a émis le souhait d'acquérir une partie de la parcelle de terrain située face à la salle des fêtes de manière à y construire un parking pour les besoins aussi bien de l'école que de la dite salle communale. Une proposition sera transmise aux actuels propriétaires.

ADHESION CONTRATS DE GROUPE

Afin de bénéficier de tarif plus avantageux, le Conseil Municipal a décidé d'adhérer aux groupements de commande de Loudéac Communauté Bretagne Centre, pour ce qui concerne les travaux du programme voirie 2021, mais également pour le marché de fournitures concernant les contrats de gaz.

PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE RANDONNEES

Le Maire a donné lecture au Conseil Municipal de la convention à passer avec le Département des Côtes d'Armor afin d'actualiser, sur le territoire communal, le Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées (PDIPR).

Le Conseil Municipal s'engage à Garantir passage du public sur les chemins ruraux, à ne pas aliéner les chemins ruraux inscrits au PDIPR, à proposer un itinéraire substitution en cas d'interruption de la continuité du parcours, et à informer le Conseil Départemental en cas de modification des itinéraires. En contrepartie, il est demandé à ce que les actuels utilisateurs de ces chemins puissent continuer à bénéficier de ceux-ci.

PATRIMOINE COMMUNAL

Suite aux différentes réunions de la commission patrimoine, le Conseil Municipal a décidé :

- de confirmer l'implantation de la Croix de la Hingandière sur l'espace vert situé en bordure du bois situé rue des Hortensias, face à l'étang, près des tables de pique-nique.
- De faire appel à la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour l'analyse de la restauration du Moulin de la Roche Margot.

- De demander une subvention dans le cadre du plan de relance du Conseil Départemental des Côtes d'Armor pour effectuer des travaux de réfection des vitraux et des mûrs intérieurs du chœur de l'Eglise.

AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL – « ADMR » de MERDRIGNAC

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été saisi par l'ADMR de Merdrignac laquelle demande, au vu des circonstances sanitaires actuelles, une aide exceptionnelle de fonctionnement à l'ensemble des communes du pôle Hardouinai-Mené. A l'instar des autres communes, Gomené versera une participation de 0.50 Euro par habitant.

PROBLEMATIQUE DE LA DEMOGRAPHIE MEDICALE secteur de MERDRIGNAC

Le Maire informe le Conseil Municipal que les médecins de la Maison de santé de la Hardouinai à Merdrignac ont alerté les élus sur la nécessaire implication des collectivités locales au maintien d'un accompagnement de qualité de la patientèle locale. Ceci se traduit notamment par une diminution substantielle du montant de leur loyer qui serait pris en charge par les communes au prorata de leur nombre d'habitant.

Le Conseil Municipal a décidé de surseoir à sa décision et demande à ce qu'un intervenant extérieur puisse venir présenter cette problématique lors d'un prochain Conseil Municipal.